



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7488
11 septembre 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 11 SEPTEMBRE 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur deux nouveaux incidents survenus en territoire israélien à proximité de la frontière syrienne depuis l'incident outrageant du 6 septembre dont il est question dans ma lettre en date du 7 septembre 1966 (S/7485).

Dans la soirée du 7 septembre, à 19 h 40, une patrouille de l'armée israélienne a intercepté un groupe de quatre hommes armés qui avaient franchi clandestinement la frontière et qui, selon toute apparence, se dirigeaient vers le village israélien de Kfar Yuval. Au cours de l'échange de coups de feu qui a suivi, deux des membres du groupe ont été tués et les deux autres se sont enfuis de l'autre côté de la frontière.

Cet accrochage a eu lieu à moins de 60 mètres de la limite du village, et à 1 500 mètres environ du point le plus proche de la frontière syrienne.

Les deux hommes tués portaient des vêtements kaki avec des ceinturons militaires et étaient chaussés de souliers à semelles de caoutchouc. Ils étaient armés de mitraillettes et de grenades du type normalement utilisé dans l'armée syrienne. Leurs casquettes de camouflage, ainsi que le couteau trouvé sur l'un d'eux, étaient les mêmes que ceux dont sont dotés les commandos syriens. Leurs havresacs contenaient, outre de la nourriture, des paquets de cigarettes syriennes revêtus du timbre fiscal officiel et des boîtes d'allumettes également de fabrication syrienne.

Par l'entremise de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, Israël a proposé de restituer les deux corps, mais les autorités syriennes ont refusé (et pour cause) d'admettre qu'elles connaissent les intéressés. Or, tout tend à prouver que le groupe avait été entraîné et équipé par l'armée syrienne, et envoyé en territoire israélien, selon toute probabilité pour s'y livrer au meurtre, au sabotage et à l'espionnage.

Le village de Kfar Yuval a déjà été l'objet par le passé d'actes de sabotage, dont le dernier en date a été commis dans la nuit du 13 au 14 juillet écoulé.

Le 9 septembre, à 13 heures environ, une jeep militaire qui effectuait une patrouille ordinaire a sauté sur une mine terrestre et trois de ses quatre occupants ont été blessés. Cet incident a eu lieu à 500 mètres environ du point où la mine avait explosé trois jours auparavant, le 6 septembre, et à 600 mètres environ de la position militaire syrienne de Tel Azaziyat, dont il est question dans ma lettre du 7 septembre. Là encore, on a relevé des traces de pas toutes fraîches dans la direction générale de la position frontalière syrienne.

De l'examen des fragments, il ressort que des mines du même type - mines antitanks métalliques Mark 2 - ont été utilisées dans les deux incidents, celui du 6 et celui du 9 septembre. Il s'agit d'un type normalement utilisé par l'armée syrienne.

Comme vous le savez, au cours des débats qui ont été consacrés en juillet dernier aux incidents survenus à la frontière israélo-syrienne, le Conseil de sécurité a été saisi des détails relatifs à une longue série d'attaques - explosions de mines et actes de sabotage - commises en territoire israélien et des arguments ont été avancés tendant à prouver qu'elles avaient été menées à partir de la Syrie. Une longue période, pendant laquelle il ne s'était produit aucun autre incident de cette nature, vient de se terminer. En quatre jours (du 6 au 9 septembre), on a compté trois graves incursions. Les deux explosions de mines ont causé dix victimes israéliennes et le nombre de celles-ci aurait été sans doute beaucoup plus élevé si le commando du 7 septembre n'avait pas été intercepté avant d'avoir pu faire des victimes parmi la population ou provoquer des dommages matériels.

Le Gouvernement israélien se voit forcé de conclure que la Syrie est délibérément revenue à la méthode des attaques systématiques et organisées contre le territoire et la population d'Israël, en vue de poursuivre la prétendue "guerre populaire de libération" dans laquelle la Syrie s'est officiellement engagée par la voix de ses dirigeants. Compte tenu des récents événements survenus à la frontière israélo-syrienne, la reprise d'incursions armées et d'actes de sabotage

exécutés par des éléments paramilitaires traduit une politique dangereuse et irresponsable qui risque de mettre le feu aux frontières. On ne saurait permettre au Gouvernement syrien de s'abriter derrière des désaveux officiels ni de se soustraire à la responsabilité qui lui incombe pour des actes de violence et d'agression qui sont commis le long de ses frontières, avec toutes les conséquences qu'ils comportent.

Je suis chargé de souligner une fois de plus que mon gouvernement est extrêmement préoccupé des événements de ces derniers jours, qui constituent des violations flagrantes de la Convention d'armistice et du cessez-le-feu inconditionnel.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent,

(Signé) Michael COMAY

